

Jules-A. Brillant et le poste CJBR

Nive Voisine

Ne nous racontons pas d'histoires. C'est en homme d'affaires que Jules-A. Brillant s'intéresse à l'implantation d'un poste radio-phonique à Rimouski: il y voit un instrument de développement économique et il en escompte profits et prestige comme de toute autre entreprise. D'un autre côté, ce serait une grossière erreur d'oublier qu'à côté de l'aspect proprement financier de l'affaire, il y a des objectifs culturels et éducationnels qui s'intègrent dans un plan rêvé par les élites locales, dont Brillant, depuis plusieurs années.

1- CJBR, entreprise commerciale

Au milieu des années 1930, Rimouski n'est encore qu'un gros village que font vivre les communautés religieuses et certains services de commerce et de transport. Dans une étude parue en 1935, le géographe Raoul Blanchard lui a trouvé, **horresco referens!** une allure moins urbaine que Rivière-du-Loup: «évêché, séminaire, couvents, hôtel de ville, poste, banques, (...) marquent le vrai rôle de la cité, tandis qu'à l'écart le moulin Price n'a donné naissance qu'à un faubourg au-delà de la rivière. (...) Ce qui lui a donné de l'importance, c'est qu'ayant été longtemps le poste le plus oriental des pays de l'estuaire, elle s'est trouvée la porte des pays de l'Est, lorsque la colonisation a commencé à y pénétrer, et qu'elle est devenue la modeste métropole de l'expansion vers la Gaspésie et la Matapédia».¹

Depuis le début de la décennie précédente, cependant, un homme d'affaires et financier fait des rêves de grandeur pour Rimouski. Arrivé en 1920 comme gérant de la Banque d'Hochelaga et fort d'une expérience importante avec la Compagnie électrique d'Amqui, il fonde la Compagnie de pouvoir du Bas St-Laurent et achète les chutes de Grand Métis pour y construire une centrale électrique; «Une grosse affaire pour notre région», «Un puissant facteur de progrès régional à l'horizon», titre triomphalement le **Progrès du Golfe** les 25 août et 1er septembre 1922. Chant de victoire prématuré, puisque la nouvelle entreprise ne réussit guère à régler les problèmes d'approvisionnement en électricité, à Rimouski notamment, et que les taux très élevés, dénoncés vertement lors du passage d'une commission d'enquête en 1934, constituent une entrave à la venue d'industries dans la région. Bien plus, très rapidement, la central Public Service Corporation, de Chicago, contrôle la compagnie dont Brillant n'est pas autre chose que le gérant local.

Ce statut ne l'empêche pas de demeurer à l'écoute des besoins régionaux. En 1927, pour corriger les carences du service téléphonique existant, il fonde la Corporation de Téléphone et de Pouvoir de Québec (futur Québec-Téléphone), qui deviendra en peu d'années le plus beau fleuron de ce que l'on a appelé «l'empire Brillant». En 1929, il lance la

Compagnie de Transport du Bas St-Laurent pour améliorer la liaison avec la Côte-Nord. Surtout, en 1932, profitant de la crise économique qui secoue les milieux financiers américains, il utilise avec habileté des amitiés qu'il y entretient depuis longtemps pour reprendre le contrôle de la compagnie d'électricité: «J'ai immédiatement lancé une émission d'obligations sur le marché canadien et racheté les valeurs détenues à New-York. La Compagnie de Pouvoir du Bas St-Laurent redevient une entreprise de chez nous».²

En même temps qu'il fonde et dirige diverses entreprises, Brillant s'implique dans les organismes socio-économiques-- par exemple, il préside la Chambre de Commerce de Rimouski de 1926 à 1948-- et il devient le principal organisateur libéral de la région, au fédéral comme au provincial, car, nous assurerait-il en 1965, «faire de la politique, ça aide beaucoup pour les affaires». Il garde la main haute sur le patronage et plusieurs députés lui doivent leur élection. Si l'on ajoute que Brillant possède le seul journal rimouskois, le **Progrès du Golfe** (mais un concurrent, l'**Echo du Bas St-Laurent**, voit le jour en 1933), et qu'avec l'ouverture de l'École des Arts et Métiers en 1936, il réalise un projet vieux de plus de dix ans et s'implique désormais dans le domaine de l'éducation, on ne se surprendra pas qu'il songe aussi à doter la ville et la région d'un poste radio-phonique.



Jules-André Brillant a fait des rêves de grandeur pour Rimouski. En 1937, il fonde CJBR dont il sera le président jusqu'en 1952.

(Photo Harvey, collection de Mme Jules-A. Brillant)

D'autant plus que la radio connaît un essor considérable au début des années Trente et que le nombre de ses usagers canadiens double en peu de temps; CKAC avait tout de même vu le jour en 1922. Brillant, d'autre part, a toujours été fasciné par les technologies nouvelles. Plusieurs de ses amis, financiers américains et canadiens, ont flairé le pactole et investi dans les postes radiophoniques. Bien plus, ses amis libéraux sont revenus au pouvoir à Ottawa où se distribuent les permis. Enfin, comme il le dit souvent, «il ne faut pas compter sur les étrangers pour développer

notre région, pour y assurer des services de communication et des services publics qui leur permettront de profiter de l'immense progrès que nous réserve la Providence et que les hommes d'initiatives réaliseront».

C'est dans ce contexte qu'il conçoit et fonde le poste radiophonique CJBR. Lors de son inauguration le 16 novembre 1937, Brillant insiste dans son discours sur le rôle économique de la nouvelle entreprise qui est, dit-il, le «présage d'une ère de développement économique pour toute notre région du Bas Saint-Laurent» et qui contribuera à

«créer un mouvement d'opinion qui fera échec aux préjugés et dirigera notre commerce et nos industries vers le succès». ³ Il n'a pas besoin d'ajouter qu'il administrera le poste sur une base d'affaires, tout le monde s'en doute bien...

On a d'ailleurs bientôt une preuve supplémentaire que Brillant considère CJBR comme une entreprise commerciale quand le village de Sainte-Anne-de-la-Pocatière demande un permis de poste radiophonique. Le financier rimouskois se fâche tout rouge et alerte ses amis politiques d'Ottawa dont le grand organisateur libéral C.G. Power: il faut protester énergiquement contre l'octroi d'un tel permis, clame-t-il, car Sainte-Anne est à l'intérieur de notre camp d'influence et qu'un poste à cet endroit nous enlèverait nos clients de Rivière-du-Loup et des autres localités à l'ouest, «nos revenus seraient considérablement diminués et notre situation financière pourrait devenir très précaire». ⁴ Ce sont donc avant tout des intérêts financiers qu'il défend, et un monopole commercial plus que culturel.

II- CJBR, entreprise culturelle

Cet homme d'affaires d'envergure nationale et ce «boss» politique à la mode américaine s'intéresse aussi au monde de l'éducation: il épaulé les nombreux projets mis de l'avant dans le milieu rimouskois et il contribue plus que tout autre à les mettre en oeuvre.

Par exemple, reprenant à son compte l'idée de Mgr Joseph-Romuald Léonard de doter Rimouski d'une école d'arts et métiers, Brillant se lance, dès le début de 1927, dans une campagne de sensibilisation de la population et des hommes politiques. Dans ses discours, dans son journal, en toutes occasions, il alerte l'opinion publique, puis décide en 1935 de faire construire et aménager à ses propres frais un édifice qu'il remet au Séminaire de Rimouski. Et même après l'inauguration des cours en 1936, il continue à s'intéresser de près au développement de «son» école; «personne, lui écrit le supérieur du Séminaire, ne doit vous

contester le titre de FONDATEUR et de BIENFAITEUR INSIGNE de l'École des Arts et Métiers de Rimouski». ⁵ C'est également grâce à son appui que sont mises sur pied l'École de Marine en 1943 et l'École de Commerce en 1944.

Durant ces mêmes années, Brillant se fait le propagandiste d'une idée lancée par l'abbé Antoine Gagnon dans les années Trente: une université rurale ou «un groupe d'institutions où l'enseignement est conçu et orienté pour servir les intérêts d'une région et dont la diversité des cours permet de tenir compte des aptitudes des élèves et des besoins régionaux». En plus de préparer l'avenir des jeunes, cette université devrait «travailler à parfaire l'éducation des adultes par des cours du soir ou des conférences suivies de discussion». Et pour ce faire, les moyens de communication -- journal et radio -- seraient mis à contribution:

Avec la collaboration des journaux locaux et de la radio, cet enseignement atteindrait toutes les parties de la région. Un service de renseignements ou des cours par correspondance pourraient être institués afin de faire participer d'une façon pratique et vivante les auditeurs et lecteurs de l'extérieur. Un catalogue central groupant tous les titres d'ouvrages que possèdent nos institutions serait un premier pas vers la fondation d'une bibliothèque universitaire. Des dispositions seraient prises afin que le public ait accès à ces volumes pour les consulter sur place. Le nombre des livres augmentant, il serait possible de fonder une bibliothèque circulante dont la région tout entière pourrait bénéficier. Ces services extra-scolaires accentueraient encore le caractère essentiellement régional de notre UNIVERSITÉ RURALE en mettant toute les ressources à la disposition populaire dont l'enseignement mis à la portée de tous les citoyens ne tarderait pas d'exercer une profonde influence par son rayonnement.⁶

Il serait sans doute naïf de croire que ce plan est clair dans l'esprit de Brillant en 1937, au moment où il fonde le poste CJBR. Mais son discours inaugural du



Jacques Brillant, le fils du fondateur, a été président de CJBR de 1952 à 1969.

(Photo: Gaby)

16 novembre 1937 fait un lien direct entre la radio et le système éducatif, et même la culture populaire: «Cette institution régionale (...) pourra (...) aider à la découverte et au développement des talents locaux; elle sera une force en puissance qui ne peut être ignorée et encore moins traitée comme négligeable dans le domaine éducatif». ⁷ Plusieurs témoignages de ce numéro spécial de la *Revue d'histoire du Bas Saint-Laurent* prouvent que le fondateur de CJBR ne parlait pas en l'air.

Dans son interview de 1965, Jules-A. Brillant commente ainsi son entrée dans le mode radio-phonique:

C'est d'ailleurs ce même désir de promouvoir l'éducation populaire, de fournir à l'ensemble de la population un médium nouveau d'information et de culture, qui m'a amené à fonder en 1937 le poste de radio C.J.B.R. et plus tard (1954), le poste de télévision du même nom.⁸

Il y a beaucoup de vrai dans ce retour d'un homme âgé sur les grandes réussites de sa vie. Mais ce n'est pas lui faire injure que d'ajouter qu'avant même que ce noble désir, cette «idée maî-

trisse», comme il dit, «de faire oeuvre utile, de rendre service aux (siens)», il y a la recherche du prestige et des profits. Après tout, n'est-ce pas lui qui écrivait déjà en 1913: «L'argent est un métal qui doit rouler et c'est en roulant qu'il sert à tout le monde et surtout à développer l'industrie?»⁹ ■

¹Raoul Blanchard, *L'Est du Canada français, «province de Québec»*, Montréal, Beauchemin, 1935, II, pp.178-179.

²Archives de la famille Brillant (AB), *Interview de D.M. LeBourdais*, 1965, pp.5-6.

³J.-A. Brillant, «Aurons-nous une Ecole de Marine», texte complet de son allocution lors de l'inauguration du poste CJBR, *Le Progrès du Golfe*, 19 nov. 1937, p.3.

⁴J.-A. Brillant à C.G. Power, 9 mai 1938, AB, *Radio Ste-Anne de la Pocatière*.

⁵Lionel Roy à Brillant, 21 janv. 1936, *Le Progrès du Golfe*, 24 janv. 1936, p.1.

⁶Jules-A. Brillant, *L'université rurale du Bas Saint-Laurent*, 31 oct. 1949, AB, *Discours -- conférences*.

⁷«Aurons-nous une Ecole de Marine», *Le Progrès du Golfe*, 19 nov. 1937, p.3.

⁸AB, *Interview de D.M. LeBourdais*, 1965, p.9.

⁹*Résolutions des directeurs - Cie électrique d'Amqui*, p.33.